

## Servir l'État en mai 1968

David VALENCE

**Les Mémoires de Maurice Grimaud, préfet de police à Paris en 1968, nous invitent à regarder les événements de mai du côté de l'État et de ses grands commis, et à interroger la responsabilité et l'engagement personnel des hauts fonctionnaires dans l'Histoire.**

Recensé : Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né en mai 68. Souvenirs et carnets 1934-1992*, Paris, Tallandier, 2007, 25€.

Quarante ans après les événements de mai 1968, la température éditoriale a pris le relais de la fièvre sociale et estudiantine. L'amateur éclairé se perdra entre ceux qui jugent le « joli mois de mai » à partir de ses fruits hexagonaux et contemporains<sup>1</sup>, les éditions de sources commentées<sup>2</sup>, les travaux d'historiens qui insistent sur la spécificité française<sup>3</sup> ou ceux qui invitent au contraire à une vaste remise en perspective internationale. Les revues sacrifient elles aussi à cet événement-totem<sup>4</sup>, qui suscite une moisson de colloques scientifiques et de journées d'études. La discrétion qui entoure les cinquante ans de mai 1968 n'en semble que plus significative. Aux yeux du citoyen contemporain, le « fait politique » qui conduit au changement de constitution le cède en importance au « fait culturel » dont mai 1968 ne représente que la face émergée, le signe qui rend intelligible un changement des valeurs et des représentations.

---

<sup>1</sup> Voir notamment André et Raphaël Glucksmann, *Mai 68 expliqué à Nicolas Sarkozy*, Paris, Denoël, 2008, ou Mathieu Grimpert, Chantal Delsol (dir.), *Liquider mai 68 ?*, Paris, Presses de la Renaissance, 2008.

<sup>2</sup> Edgar Morin, Claude Lefort, Cornelius Castoriadis, *Mai 68 : La brèche*, suivi de *Vingt ans après*, Paris, Fayard, 2008, et Emmanuelle Loyer, *Mai 68 dans le texte*, Bruxelles, Complexe, coll. « De source sûre », 2008.

<sup>3</sup> Jean-François Sirinelli, *Mai 68, l'événement Janus*, Paris, Fayard, 2008.

<sup>4</sup> Voir notamment les numéros du *Débat* ou de *Vingtième siècle. Revue d'histoire*.

Acteur du mai 1968 parisien, le préfet de police Maurice Grimaud avait déjà livré sa version de la crise dans un livre publié en 1977<sup>5</sup>. Son nouvel ouvrage se présente sous un titre plein d'ironie. Le « préfet des barricades », qui fit preuve de sang-froid au plus fort de la crise, entend y donner plus de profondeur historique à son personnage de grand serviteur de l'État, en publiant un récit, des carnets ou des lettres. Il est permis de regretter que les pages consacrées à l'affaire Ben Barka ne soient pas accompagnées d'un appareil critique qui permettrait au lecteur de situer un scandale dont les éléments nous sont devenus hélas ! étrangers. L'aspect hétéroclite de *Je ne suis pas né en mai 68* pourra en outre dérouter. On y glisse des années de l'Entre-deux-guerres au journal tenu pendant le premier intérim d'Alain Poher à l'Élysée, au printemps 1969. Le quotidien d'un voyage présidentiel dans la Picardie des années 1960 voisine avec la fébrilité des émeutes de mai 1968 : pas plus que d'autres, le préfet de police n'avait « vu venir » la colère des étudiants et des salariés.

Né en Ardèche d'un père très engagé dans la politique locale, Maurice Grimaud aborde les années 1930 comme étudiant de classe préparatoire littéraire. Il suit les cours de philosophie de Vladimir Jankélévitch au lycée du Parc, à Lyon, puis gagne le lycée Henri IV, à Paris, où Alain a cessé d'enseigner depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1933<sup>6</sup>. Il échoue au seuil de la rue d'Ulm. La carte de son Paris des années 1930 se partage entre une Cité universitaire que son aîné Robert Brasillach jugeait trop éloignée du Quartier latin<sup>7</sup>, la Sorbonne où Georges Lefebvre commente à chaud les soubresauts du Front populaire, les théâtres où sont données les pièces de Giraudoux, les cinémas où on projette les films de Jean Epstein et le pavé où il faut défendre ce professeur Jèze qui soutient l'Éthiopie du négus contre l'Italie fasciste, et que les étudiants ligueurs – auxquels se mêle le jeune François Mitterrand – empêchent d'enseigner.

Maurice Grimaud appartient à cette génération de khâgneux et de normaliens que sa culture politique situe en majorité à gauche et dans le camp pacifiste. Comme l'historien Pierre Guiral, qui en dirige la section marseillaise, il milite au Parti frontiste de Gaston Bergery en 1935-1936. Cette formation, que caractérise encore un antifascisme vigoureux, se

---

<sup>5</sup> Maurice Grimaud, *En mai fais ce qu'il te plaît*, Paris, Stock, 1977.

<sup>6</sup> Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988, p. 85-95 (« La khâgne d'Alain »).

<sup>7</sup> Robert Brasillach, *Notre avant-guerre*, Paris, Le Livre de poche (rééd.), 1992, p. 141-149.

prononce pour la paix « à tout prix »<sup>8</sup>. Les lettres du jeune Maurice Grimaud ne dissimulent rien de ses aveuglements au moment de l'occupation de la Rhénanie par les troupes du Reich. On en saura gré à l'auteur, qui n'a pas cédé aux joies de la réécriture pour se découvrir une lucidité ou un courage rétrospectifs. Il regrette en effet de n'avoir pas su saisir « les occasions d'héroïsme que [lui] offrirent les circonstances »<sup>9</sup>. Le jeune homme qui, en vacances dans le Béarn chez Maurice Martin du Gard, entendait siffler les balles et tonner les canons ne s'engagea pas pour autant auprès des Républicains espagnols. Le collaborateur du Résident général au Maroc ne gagna pas Londres à l'été 1940, pas plus que, passé à Alger, il ne rejoignit d'unité combattante après 1943.

Maurice Grimaud sacrifie en revanche aux lois du genre lorsqu'il entreprend de retracer sa carrière administrative, dans la première partie de l'ouvrage. Son engagement au service de l'État est dépeint comme une entrée en religion, l'exercice des responsabilités comme une forme de sacerdoce. C'est sous le signe du hasard que l'auteur place son « essai de C.V. », en faisant la part des amitiés et des convictions dans cet itinéraire. François Bloch-Lainé a posé les règles du genre des « mémoires de serviteurs de l'État » : ne jamais donner le sentiment qu'on a réussi par la brigue ou intrigué pour obtenir une responsabilité, se dépeindre en garant de la continuité de l'État par-delà le temps court de la politique<sup>10</sup>. Michel Winock apporte le sceau de l'historien à ce récit ordonné en écrivant dans la préface que « la République s'est perpétuée grâce aux qualités de ses grands commis plus encore qu'aux actions éclatantes de ses ministres »<sup>11</sup>.

L'équilibre du livre tient à ce que Maurice Grimaud y donne l'image d'un homme engagé sans être inféodé. Plus que comme le fidèle d'un parti ou d'un patron, il s'affirma comme un homme d'équipe pendant ses plus de cinquante de carrière professionnelle, de 1938 à 1992. L'auteur situe en effet son action dans le cadre de ces groupes de travail que soudent l'estime mutuelle et l'expérience commune des situations d'exception. En poste au Maroc à partir de 1938, il se constitua un premier capital professionnel auprès de jeunes fonctionnaires qui ont fait le choix du dépaysement. Il considéra Munich – dont il ne dit mot –, l'entrée en guerre, la défaite de juin 1940 et les débuts de la France libre depuis le Maroc, où

---

<sup>8</sup> Philippe Burrin, *La dérive fasciste. Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Seuil, 1986, rééd. (coll. Points) 2003.

<sup>9</sup> p. 171.

<sup>10</sup> François Bloch-Lainé, *Profession fonctionnaire*, Paris, Seuil, 1976.

<sup>11</sup> p. 12.

il avait le sentiment d'être utile à son pays. D'autres que lui firent ce choix de gagner l'Afrique du Nord ou d'y demeurer avant l'opération « Torch » : on songe notamment à Michel Debré. S'il réprova l'arrestation des passagers du *Massilia* réfugiés au Maroc, au nombre desquels figuraient Pierre Mendès France, Jean Zay et Georges Mandel, Maurice Grimaud semble comprendre l'attitude du résident général Noguès, qui refusa de poursuivre le combat après la demande d'armistice. Il rappelle que les autorités françaises du Maroc appliquèrent les décisions du régime de Vichy jusqu'en 1942, mais qu'aux marges des pratiques officielles pouvaient se développer des comportements dissonants : démarches en faveur de Juifs allemands ou autrichiens pour que des consulats étrangers leur accordent des visas, contournement des décrets anti-maçonniques, ...

De 1942 à 1954, Maurice Grimaud devait connaître une carrière atypique pour un futur préfet de police, puisque ses expériences professionnelles successives le conduisirent principalement hors de métropole. Ayant rejoint une Alger passée à la France Libre, il gagna la métropole après la Libération de Paris, pour la quitter rapidement. Au cabinet de l'Administrateur général de la Zone française d'Occupation en Allemagne ou comme Conseiller de l'Organisation internationale pour les réfugiés à Genève, il entendit ensuite reconstruire ce que la guerre avait défait. De retour à Rabat comme directeur des services d'information de la Résidence générale de France au début des années 1950, l'ancien militant de gauche comprit que « le Maroc de Papa » avait vécu et se heurta au lobby des gros colons proches du parti radical. Le mitan des années 1950 marqua plus tard une forme de retour dans le rang administratif pour Maurice Grimaud. Il partagea la sympathie de très nombreux hauts fonctionnaires pour l'expérience gouvernementale de Pierre Mendès France et y participa brièvement comme membre du cabinet de François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur. Ce passage par un cabinet ministériel devait l'autoriser à réintégrer « en douceur » un corps préfectoral alors en voie d'institutionnalisation<sup>12</sup>. Préfet des Landes, il fut déplacé sur demande d'un parlementaire influent à la fin de la IV<sup>e</sup> République : il n'est pas certain que « le régime des partis » ait eu l'apanage de ces pratiques.

Le cœur de sa carrière se situa aux grandes heures d'une République gaullienne. Entre 1958 et 1974, le régime exigeait de ses serviteurs une loyauté sans faille mais s'accommodait

---

<sup>12</sup> Le premier texte définissant précisément les contours de ce corps est un décret du 19 juin 1950. Voir Luc Rouban, « Les préfet entre 1947 et 1958 ou les limites de la République administrative », *Revue française d'administration publique*, n°108, 2003, p. 550-564.

d'être exécuté par des grand commis libéraux ou progressistes. Comme directeur général de la Sûreté nationale, puis comme préfet de police de Paris, Maurice Grimaud eut à questionner sans cesse son rapport d'obéissance à l'autorité politique. A quel moment une opinion ou une analyse personnelles se transforment-elles en une forme de désobéissance à l'autorité ? Le devoir de réserve, qui n'a guère d'existence que jurisprudentielle, impose-t-il au fonctionnaire de taire ses scrupules face à une décision qu'il juge mauvaise en conscience ?

La figure de Maurice Grimaud, homme d'autorité ennemi de toute répression aveugle, ne prend sens que par opposition à son prédécesseur. Le préfet de Mai 1968 est à première vue l'anti-Maurice Papon. La carrière en zigzags de l'un contraste avec l'itinéraire rectiligne de l'autre : deux conceptions de la responsabilité administrative s'y trouvent peut-être incarnées. Pour Maurice Grimaud, un haut fonctionnaire a notamment le devoir d'informer l'autorité politique avec précision, sans dissimuler à son ministre sa préférence pour certaines options derrière « l'intérêt des services ». L'ancien khâgneux féru de lettres et de philosophie était toujours présent chez le Préfet de police de mai 1968, qui plaida contre une réaction trop brutale auprès du Premier ministre Georges Pompidou ou du ministre de l'Intérieur Christian Fouchet. Son apparent « libéralisme » en ces circonstances lui fut reproché *a posteriori* par Jean Rochet, directeur de la Direction de la surveillance du territoire (DST) à la fin des années 1960<sup>13</sup>. Maurice Grimaud devait du reste se prononcer en faveur d'un meilleur contrôle de l'usage de la police par le pouvoir exécutif, quelques années seulement après avoir quitté ses fonctions<sup>14</sup>. L'identité de Maurice Papon vaut en revanche comme une eau-forte de ces grands commis guidés par l'amour de l'ordre et des formes administratives : leur conception du service de l'État s'accommodait aisément de décisions brutales, voire criminelles dans le cas de Maurice Papon, pour peu qu'elles ne bouleversent pas la vie des bureaux. Le préfet Grimaud ordonna aux gardiens de la paix de ne « pas faire preuve d'excès dans l'emploi de la force » le 29 mai 1968 ; son prédécesseur ne voulut pas retenir le bras des policiers au début des années 1960. Il permit au contraire qu'une certaine conception de la répression, développée sous la IV<sup>e</sup> République au nom de la lutte anticommuniste, se durcisse encore à la faveur de la guerre d'Algérie jusqu'aux massacres d'État des 17 octobre 1961<sup>15</sup> et du 8 février

---

<sup>13</sup> Jean Rochet, *Cinq ans à la tête de la DST*, Paris, Plon, 1985.

<sup>14</sup> Voir en particulier Maurice Grimaud, « La police malade du pouvoir », postface de Gérard Monate, *Flic ou gardien de la paix ?*, Paris, Seuil, 1980, p. 96 à 100.

<sup>15</sup> Jean-Luc Einaudi, *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, Paris, Fayard, 2001.

1962, à la station Charonne<sup>16</sup>. *Je ne suis pas né en mai 68* ne manque pas d'allusions défavorables à l'ancien secrétaire général de la Gironde sous Vichy.

Il est difficile d'adhérer pour autant au portrait que Maurice Grimaud trace de lui-même en homme peu séduit par les questions de « basse police ». Il entre une part – inévitable ? – de reconstruction dès lors qu'un fonctionnaire d'autorité publie des carnets ou des récits après les avoir relus et sans doute corrigés<sup>17</sup>. L'ancien directeur de la Sûreté n'entre pas dans les détails de la lutte d'influence menée entre 1962 et 1966 contre des services de renseignements « fâcheusement pénétrés par l'OAS »<sup>18</sup>, notamment le SDECE<sup>19</sup>. Il manie l'ellipse ou la litote pour éviter les détails de la lutte qu'il eut à conduire contre certains mouvements gauchistes après mai 1968, sur instructions du très répressif Raymond Marcellin, alors ministre de l'Intérieur<sup>20</sup>. Ces silences sont d'autant plus regrettables que la recherche s'intéresse désormais aux services d'information et aux questions que posent leurs modes de fonctionnement en régime démocratique<sup>21</sup>.

Ces *Mémoires* méritent pourtant d'être versés aux sources d'une histoire politique de l'administration. S'y dessine une chronologie du *spoil system* à la française : l'élection de Valéry Giscard d'Estaing aurait ainsi marqué une étape dans la politisation des élites administratives. Maurice Grimaud, qui reprit du service à soixante-huit ans au cabinet de Gaston Defferre, en mai 1981, insiste en revanche sur le caractère de « continuité républicaine » que revêtit l'alternance du point de vue des grands commis. Voilà qui semblera rafraîchissant à l'heure où le statut des fonctionnaires évolue vers une contractualisation non avouée...

Texte paru dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 08 mai 2008

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)

---

<sup>16</sup> Alain Dewerpe, *Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État*, Paris, Gallimard, 2006, p. 192-198 dans l'édition « Folio ».

<sup>17</sup> Le préfet de police évoque ainsi le sort envisagé pour les archives du « RPR » après la démission du général de Gaulle en avril 1969 (P. 407). Il s'agit sans doute possible du RPF (mis en sommeil en 1955-1955), puisque le RPR n'a été fondé qu'en décembre 1976 par Jacques Chirac.

<sup>18</sup> p. 101.

<sup>19</sup> Service de documentation extérieure et de contre-espionnage, devenu Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) en 1982.

<sup>20</sup> p. 120-121 en particulier.

<sup>21</sup> Un colloque consacré aux « Pratiques, acteurs et usages de la surveillance politique, XIXe-XXe siècles » s'est notamment tenu à Bordeaux le 18 avril 2008 sous la direction de Sébastien Laurent.